LANCEMENT INVENTAIRE : L'ERISMATURE ROUSSE, UNE ESPÈCE À SURVEILLER !

Dès 2004, la commission « Migrateurs – Zones humides »/SAGIR met en place un réseau départemental d'alerte et de surveillance sur le terrain constitué d'observateurs bénévoles avertis ayant pour mission de signaler tout fait anormal ou d'importance dite « majeure », et ce, qu'il s'agisse d'espèces, d'espaces, ou bien d'ordre sanitaire. Le suivi des espèces animales ou végétales exotiques envahissantes (EEE), appelées alors « invasives », intègre ce principe. Une problématique que la commission incorpore d'ailleurs dès 2006, dans un volet spécifique du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) 2006-2012, volet qui sera d'ailleurs reconduit dans le 2nd schéma 2012-2018. L'idée étant de mettre en place une stratégie globale portant à la fois sur la maîtrise de la dispersion des populations animales ou végétales et sur l'éradication des « noyaux » reproducteurs dans le département.

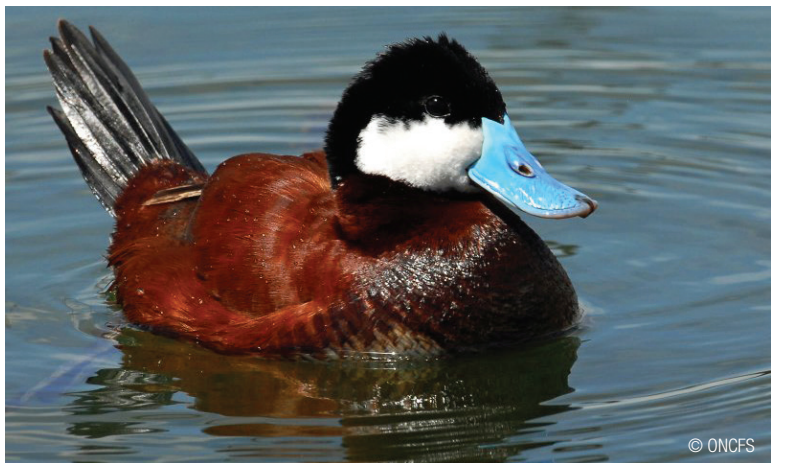

La Fédération des Chasseurs de l'Oise lance un appel à contribution auprès des chasseurs pour l'informer de la présence de l'érismature rousse en photo ci-dessus (*Oxyura jamaicensis*), espèce invasive en concurrence avec l'érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), espèce menacée à l'échelle mondiale.

Des inventaires départementaux en faveur de la biodiversité, fructueux et probants.

En 2008, elle lance le premier inventaire départemental « EEE animales » qui permet de déceler la présence de Bernaches du Canada, d'Ouettes d'Egypte, mais aussi d'affirmer celle d'écureuils de Corée et de ratons laveurs. En 2011, elle initie un inventaire spécifique « Ragondin – Rat musqué » motivé par l'expansion géographique de ces deux espèces et en vue de mettre en place un programme de lutte visant à coordonner à l'échelon départemental les différentes actions de tir, de déterrage et de piégeage. Pas moins de 777 données sont ainsi collectées. Au cours de la même année, elle renouvelle l'opération, mais cette fois-ci, ce sont les EEE végétales qui sont ciblées. Pour ce faire, et afin d'obtenir des données de terrain recevables, elle organise une journée de formation destinée aux chasseurs en collaboration avec le Conservatoire botanique national de Bailleul, le Conservatoire des espaces naturels de Picardie et le Syndicat mixte des marais de Sacy. L'objectif étant de permettre aux chasseurs de se familiariser avec les principales espèces exotiques végétales qu'ils sont susceptibles de découvrir sur le terrain, et ce, sur tous types de milieux (plaine, bois, marais…). Cet inventaire a permis, entre autre, de localiser la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), une plante qui, rappelons-le, représente un danger pour la santé humaine puisque sa sève contient des furanocoumarines, protéines qui sont activées par la lumière solaire (substance photosensibilisante), et occasionnent des lésions de la peau à l'aspect de brûlures qui peuvent être très graves. En 2014, fort de ces résultats, mais surtout afin d'évaluer l'évolution de la situation des EEE animales dans le département depuis l'inventaire de 2008, elle initie un 2nd inventaire dont les données, nombreuses, seront prochainement traitées. D'autres espèces sont intégrées dans cet inventaire, telle que la Tortue de Floride, mais aussi celles occasionnant des « dérangements », comme le Grand cormoran, la Mouette rieuse, le Goéland argenté… En effet, il est grand temps d'aborder le problème de ces dernières, en pleine expansion géographique et démographique dans l'Oise, et qui occasionnent de sérieuses et multiples nuisances.

L'Erismature rousse, un problème européen !

En juillet dernier, lors de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS), au cours de laquelle la problématique de l'Ouette d'Egypte est abordée via un argumentaire technique rédigé en vue d'une demande du tir de l'espèce, il est également question d'Erismature rousse. Des individus auraient été observés dans notre département. Pour bien comprendre le risque que cela comporte, il faut savoir que cette espèce est une réelle menace pour la biodiversité, plus particulièrement pour sa proche cousine, l'Erismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), espèce menacée d'extinction et faisant l'objet d'un plan d'action européen. Petit canard plongeur originaire d'Amérique du Nord, l'Erismature rousse (*Oxyura jamaicensis*), appréciée en tant qu'oiseau d'ornement, a été importée en Europe vers les années 1950. Des individus échappés de captivité en Angleterre se sont reproduits, puis l'espèce a rapidement conquit l'Europe continentale. Depuis, elle est présente en Espagne où elle y concurrence les derniers effectifs d'Erismature à tête blanche. L'espèce américaine pose deux problèmes : la compétition avec l'érismature européenne et l'hybridation des deux espèces entraînant un mélange du patrimoine génétique.

A la recherche de l'Erismature rousse…

C'est la raison pour laquelle, à l'issue de la CDCFS, et conscients de l'éventualité que des individus soient présents dans notre département et de ce fait, du risque de voir se développer un noyau de population, le représentant de la DREAL Picardie et la technicienne fédérale en charge du dossier conviennent du lancement d'un inventaire sur l'espèce afin de procéder à un état des lieux. Cette fois-ci, ce sont les chasseurs de gibier d'eau de l'Oise qui seront sollicités, car, plus que quiconque, ils sont à même de fournir ces précieuses informations de terrain. Néanmoins, sachez que si vous aussi souhaitez participer à ce suivi, il vous est possible de télécharger la fiche technique d'identification et d'observation sur notre site Internet (www.chasserdansloise.com) et, en cas d'observation de spécimens de l'espèce, de la retourner renseignée, au plus tôt, au siège fédéral. Pour conclure, il convient de préciser que, pour l'heure, seuls les agents de l'ONCFS sont habilités à prélever ces oiseaux. Toutefois, suite à cet inventaire, et dans la mesure où il serait démontré que des individus sont présents dans l'Oise, un argumentaire technique en vue d'une demande de tir de l'espèce par les chasseurs sera rédigé et adressé à la DDT. En effet, il serait inconcevable de reconduire la même expérience qu'avec la Bernache du Canada et l'Ouette d'Egypte, et de permettre ainsi à l'Erismature rousse d'entamer une phase de colonisation de notre département.

S. Dumont,
Technicienne supérieure

Ensemble contribuons à contrôler les populations d'érismature rousse, si vous souhaitez participer à ce suivi, il vous est possible de télécharger la fiche technique d'identification et d'observation en utilisant le lien suivant : http://www.fdc60.fr/documents-a-telecharger/formulaires/oiseaux-de-passage-et-gibier-deau/enquete-departementale-sur-erismature-rousse-2015-16.html

L'Erismature rousse *(Oxyura jamaicensis)*
pose des problèmes!

Petit canard plongeur originaire d'Amérique du Nord, l'Erismature rousse, appréciée en tant qu'oiseau d'ornement, a été importée en Europe vers les années 1950. Des individus échappés de captivité en Angleterre se sont reproduits, puis l'espèce a rapidement conquit l'Europe continentale. Depuis, elle est présente en Espagne où elle y concurrence les derniers effectifs d'Erismature à tête blanche *(Oxyura leucocephala),* espèce menacée d'extinction et faisant l'objet d'un plan d'action européen. **L'espèce américaine pose deux problèmes : la compétition avec l'érismature européenne et l'hybridation des deux espèces entraînant un mélange du patrimoine génétique.** Dans l'Oise, quelques individus auraient été observés, c'est la raison pour laquelle, **la commission « Migrateurs - Zones humides » de la FDCO qui œuvre depuis 2008 au suivi des invasions biologiques animales et végétales, et de ce fait, à la préservation de la biodiversité, en étroit partenariat avec les chasseurs, véritables sentinelles sur le terrain, lance une enquête afin de faire le point sur la présence avérée de l'Erismature rousse dans notre département.** En effet, plus que quiconque, les chasseurs de gibier d'eau sont à même de fournir ces précieuses informations de terrain.

Erismature rousse mâle

Erismature rousse femelle

Comment reconnaître le mâle de la femelle chez l'Erismature rousse?

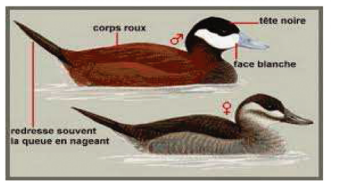

Devant le danger, l'Erismature rousse préfère plonger que de s'envoler!

Commune (présence de l'espèce)	**Date** (même antérieure à 2015)	**Erismature rousse** (Nombre)	
		Adultes (Préciser si possible mâle/femelle)	Juvéniles

Nom : ..... **Prénom :** .....

Portable : ..... **Adresse mail :** ..... @.....

A retourner au siège de la FDCO au fur et à mesure des observations :
Service « Migrateurs – Zones Humides » / SAGIR - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque – BP 50071 Agnetz – 60603 CLERMONT CEDEX - Fax : 03 44 19 40 41 – s.dumont@fdc60.com

ENSEMBLE,
limitons son expansion

Reconnaître l'Erismature rousse

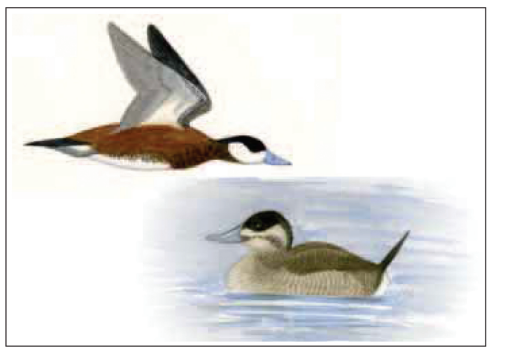

Chez les deux sexes, le bec de l'Érismature rousse n'a pas de protubérance à la base et a un profil concave.

Le mâle a une dominante rousse du plumage et le bec bleu lors du plumage nuptial, et gris dans les autres plumages. La tête est noire et blanche, parfois toute noire.
La femelle a une robe générale marron ainsi que la tête avec la moitié supérieure marron foncé et celle inférieure marron clair, barrée de sombre.
Durant les parades nuptiales, les mâles provoquent un bouillonnement de l'eau et se frappent maintes fois la poitrine avec le bec.
Les plumes sous-caudales sont blanches.
Les jeunes ont une silhouette proche des jeunes fuligules milouins (avec qui ils peuvent être confondus). Ils ont également un profil semblable à celui de la femelle. Ils portent un bandeau latéral.

Reconnaître l'Erismature à tête blanche

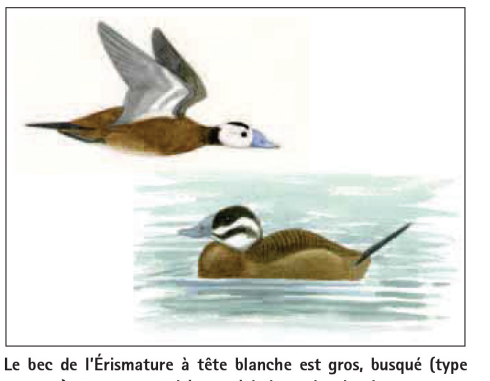

Le bec de l'Érismature à tête blanche est gros, busqué (type convexe) et a une protubérance à la base chez les deux sexes.

Chez le mâle, la poitrine est rousse et la face est blanche, presqu'entièrement au stade adulte, avec cependant le dessus noir. Le bec est bleu durant le plumage nuptial et gris dans les autres plumages.
La femelle est semblable à celle de l'Érismature rousse mais les teintes de la tête semblent plus contrastées.
Durant les parades nuptiales, les mâles adoptent une nage latérale avec bruit de crécerelle, coups de pattes, vocalisations et vibrations de la queue.
Les plumes sous-caudales peuvent prendre différentes tonalités allant de l'ocre au marron.

ENSEMBLE,
contribuons à la conservation de l'Érismature à tête blanche dans le paléarctique occidental

© ONCFS